



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement des maisons France services ainsi que leurs agents

Question écrite n° 9164

Texte de la question

M. Laurent Wauquiez alerte M. le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification, sur le dispositif des maisons France services lancé par l'État suite à la crise de la covid-19. Ce dispositif avait été mis en place afin de développer massivement les compétences numériques des Français et les aider à s'y retrouver dans un monde où tout ou presque se fait par le biais d'internet, notamment les démarches administratives. À cette occasion, il avait donc été proposé aux communes par l'État de prendre en charge la formation et les salaires des agents de ces maisons France services pendant deux ans. Puis de les renouveler pour une durée de trois ans afin de soutenir les mairies dans cette démarche. Récemment M. le député a été alerté par de nombreux maires au sein de sa circonscription, qui l'ont sollicité lorsqu'il a été annoncé par l'État, la division par deux du budget attribué à l'inclusion numérique. L'accompagnement numérique s'est de plus en plus révélé être un besoin notamment pour les personnes âgées qui ne peuvent plus obtenir un rendez-vous physique au sein des administrations ou même un entretien téléphonique. Les services rendus par ces structures ainsi que leur personnel sont plébiscités par la population et contribuent également à rapprocher les services de l'État au plus près des territoires. À l'heure où toutes les démarches administratives sont dématérialisées, il ne peut être permis de perdre les maisons France services. Par ailleurs, au sein de sa circonscription, les agents de ces structures sont mutualisés, financés en partie par les mairies et les communautés de communes afin de faire des économies et de proposer ces services dans différentes communes. Il lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Wauquiez](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9164

Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Ministère attributaire : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2025](#), page 6708